

La démarche de projet en éducation et promotion de la santé : Comment passer d'une idée à sa mise en action ?

Sources :

- *Méthodologie de projet / fiches pratiques / comment passer d'une idée à sa mise en action ? Pôle de Ressources Départemental Ville et Développement Social et-Fédération des centres sociaux et socioculturels du Val d'Oise*
- *Education à la santé en milieu scolaire : Choisir, développer et élaborer un projet BROUSSOULOUX S, HOUZELLE MARCHAL N, INPES. Ed. INPES, 2007.*
- *Petit guide de l'évaluation en promotion de la santé. Francis Nock. Mutualité Française. Edition 2006/2007*

POURQUOI CETTE DEMARCHE ?

De la planification à la démarche d'évaluation, le respect des étapes méthodologiques ne constitue pas une fin en soi mais contribue à vous aider, en tant que porteur de projets de prévention, à vous engager de manière pensée et réfléchie dans une stratégie validée et justifiée qui peut garantir en partie le succès de l'action.

QUELLES SONT LES ETAPES POUR GARANTIR LE SUCCES DE VOTRE ACTION ?

7 étapes

- ① Constitution d'une équipe-projet
- ② Diagnostic - Etat des lieux
- ③ Définition des objectifs
- ④ Planification des modalités d'évaluation
- ⑤ Planification prévisionnel du déroulement du projet
- ⑥ Recherche des ressources humaines, matérielles et financières
- ⑦ Valorisation et communication des résultats du projet

① *Etape 1 : Je constitue une équipe projet*

L'existence d'une équipe rassemblant toutes les personnes qui vont participer à l'élaboration du projet, à son suivi, son évaluation et sa valorisation permet de définir un projet commun, de fixer des objectifs et de répartir les tâches. Elle fixe un cadre partagé de l'action et constitue un facteur de réussite élevé.

Cette démarche va me permettre de:

La formalisation de la constitution d'une équipe améliore la visibilité du projet. Concrètement, la présentation du projet au conseil d'école ou au conseil d'administration l'inscrit d'emblée dans la vie de l'établissement scolaire.

Dans les collèges et les lycées, le CESC peut légitimement constituer le noyau de l'équipe projet.

② *Etape 2 : Je fais un diagnostic*

Faire un diagnostic, c'est mettre en perspective des éléments de connaissance recueillis, puis les confronter avec mon projet afin de mieux le positionner. C'est une phase exploratoire qui permet d'identifier les besoins de santé de la communauté scolaire, et à partir de laquelle il est possible de dégager des priorités d'action.

Pour cela:

- Je recueille des infos sur l'environnement dans lequel le projet peut se monter: recherche documentaire, recherche de terrain, élaboration d'outils d'enquête ;
- Je rencontre des personnes qui pourront me donner leur point de vue sur le contexte et sur mon projet ;
- Je vais découvrir d'autres expériences ;
- J'organise et j'analyse les éléments de connaissance recueillis.

Cette démarche va me permettre de :

- Vérifier si mon projet répond à une demande ou un besoin ;
- Mettre en lumière les points forts et les faiblesses ;
- Vérifier si le projet est réalisable ou s'il mérite d'être modifié ;
- Trouver de nouvelles idées ;
- Commencer à structurer le déroulement de mon projet.

Conseils: savoir ce que l'on cherche comme informations et pourquoi on les cherche ! Cela évite de recueillir des informations de toutes parts. Un échange direct avec d'autres porteurs de projet est riche d'enseignement.

Outils de diagnostic: L'analyse documentaire, l'observation, l'enquête ou les questionnaires, l'entretien collectif ou « Focus group ».

③ *Étape 3: Je définis les objectifs*

Formuler des objectifs permet de concrétiser une idée en décrivant la marche à suivre pour atteindre le résultat visé.

Pour cela:

- Je formule un objectif général. Centré sur le résultat à atteindre, il porte sur le projet dans son ensemble ;
- J'établis des objectifs spécifiques (également appelés objectifs stratégiques). Axes de travail permettant d'atteindre l'objectif général, ils permettent de le spécifier ;
- Je définis des objectifs opérationnels correspondant aux activités concrètes que je souhaite mettre en place pour atteindre l'objectif général.

Cette démarche va me permettre de :

- Préciser ce qui me motive ;
- Donner un cadre et fixer des limites à mon projet ;
- Clarifier les résultats que je veux atteindre ;
- Définir les actions que je dois mettre en œuvre pour faire aboutir les résultats que je me suis fixés ;
- Susciter l'intérêt et l'adhésion d'autres acteurs.

Conseils: Éviter dans l'énoncé des objectifs opérationnels les verbes trop généraux du type: susciter, développer...

④ *Étape 4: J'établis les modalités d'évaluation*

La démarche d'évaluation commence au moment de l'élaboration du projet. Elle produit de la connaissance sur l'action, donne des éléments de jugement et de valorisation, voire de négociation. Elle permet d'avoir une idée des effets de l'action sur les élèves, de l'implication des partenaires dans le projet, ou encore de la façon dont les moyens ont été utilisés...

Pour cela:

- Je définis quelques indicateurs précis - quantitatifs et qualitatifs ;
- Je me donne les moyens de répondre à quelques questions sur la mise en œuvre du projet.

Cette démarche va me permettre de :

- Mesurer le degré de réalisation des objectifs opérationnels ;
- Suivre l'action pour l'améliorer ;
- Analyser les conditions de mise en œuvre de mon projet,
- Recadrer mon action ou sa mise en œuvre,
- Rendre compte de mon action auprès de ma structure ou de mes partenaires.

Exemple :

Dans le cadre d'un programme de prévention du SIDA, un des objectifs est : développer des attitudes favorisant un comportement adapté aux risques de contamination par le VIH.

Voici des exemples de critères et indicateurs permettant de préparer l'évaluation :

Critères	Indicateurs
Avoir un bon niveau de connaissance sur l'infection au VIH	% d'élèves connaissant les modes de transmission % d'élèves connaissant les moyens de protection % d'élèves sachant où et comment se faire dépister
Savoir évaluer sa situation personnelle face au risque	% d'élèves sûrs de leur statut sérologique
Avoir un comportement adapté aux risques	% d'élèves déclarant avoir des rapports protégés % d'élèves déclarant savoir utiliser les préservatifs Nombre de préservatifs diffusés au cours du programme

⑤ Etape 5 : Je planifie le déroulement du projet

Prévoir les modalités de mise en œuvre, c'est organiser le déroulement de l'action, la planifier dans le temps et définir les moyens nécessaires pour garantir sa réalisation. Elaborée en concertation avec les acteurs concernés, la planification est aussi un outil d'aide à la décision.

Pour cela:

- Je liste et j'organise les différentes tâches à accomplir ;
- Je définis pour chacune des étapes : Qui fait quoi? Pour qui? Quand? Où et Comment?
- Je réalise et tiens à jour des outils (échancier, tableau de bord).

Cette démarche va me permettre de :

L'échancier permet de découper et visualiser dans le temps les différentes tâches à accomplir, mais aussi de repérer à quel moment une surcharge de travail pour le projet risque de se produire.

Le tableau de bord permet de savoir à tout moment qui est chargé de faire quoi? A quel moment? Et avec quels moyens?

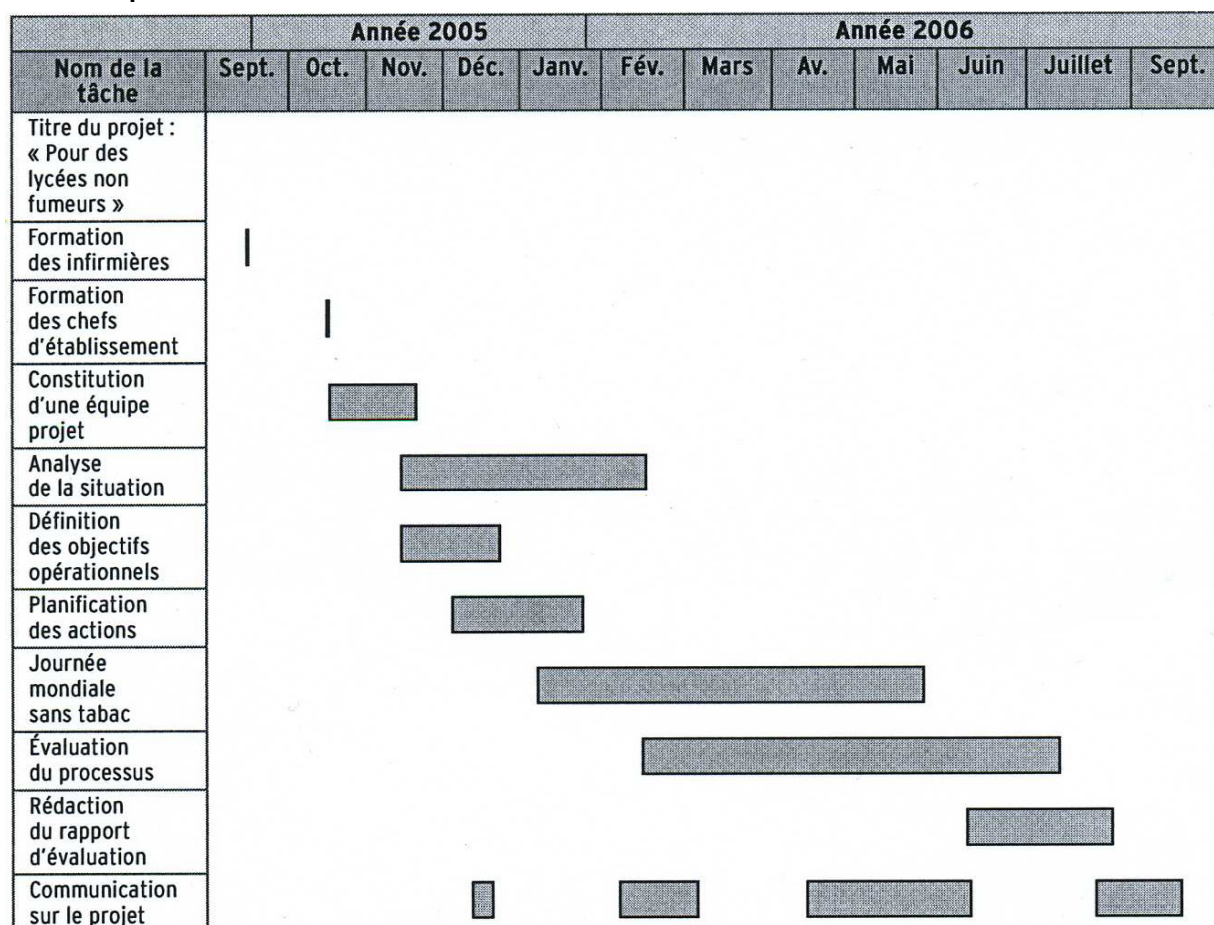
Conseils: Définir les modalités de mise en œuvre permet de voir ce qui est réalisable. Cette phase entraîne parfois une modification de certains éléments, permet de prévoir des solutions de rechange.

Quelques exemples d'outil de planification et de suivi :

- Tableau synthétique de présentation du projet : journal de bord prévisionnel

Etapes et activités prévues	Modalités de travail prévues	Personnes impliquées	Budget prévisionnel	Ressources prévisionnelles	Date de réalisation prévue
Analyse de la situation					
Choix des priorités					
Définition des objectifs opérationnels					
Activités prévues					
Indicateurs d'évaluation					
Evaluation					
Communication					

- Exemple d'échéancier



ⓐ *Etape 6 : je recherche des moyens humains, matériels et financiers*

Les moyens humains, matériels et financiers vont garantir la réalisation des objectifs et assurer le bon déroulement de l'action

Pour cela :

Je détermine ce que j'ai, ce que je peux mobiliser auprès de mes partenaires, ce que je dois trouver par ailleurs :

- Les moyens humains:
Communiquer sur mon projet pour que d'autres bénévoles s'impliquent.
En cas de recherche d'intervenants pour animer l'action, contacter des lieux ressources.
- Les moyens matériels:
Contacter les structures pour des dons, prêts, mises à disposition ou la location à moindre coût de matériel en échange d'une valorisation de celle-ci (logo, plaquette).
- Les moyens financiers
Cibler les financeurs potentiels en fonction du thème de l'action, du territoire.
Les financeurs peuvent être des entreprises, des fondations, les villes, la CAF, le CG, le CR, l'État, l'Europe.

ⓑ *Etape 7 : je valorise et communique sur mon projet*

L'information des participants et des partenaires contribue à légitimer l'action et aide à mobiliser autour du projet. C'est aussi l'occasion d'utiliser les conclusions de l'évaluation pour l'élaboration d'autres actions futures.

Pour cela:

- Je fais connaître et je mets en valeur le sens du projet ;
- Je fais adhérer les gens à mon action ;
- Je donne l'idée à d'autres et je fais connaissance de personnes qui mènent un projet similaire ;
- Je mets en valeur mon projet, ma structure, mais aussi les partenaires qui y ont contribué, pendant et après sa réalisation.

Conseils: communiquer sur un projet participe aussi à l'évaluation de ce projet (par un regard extérieur, critique)

Quelques pistes pour communiquer :

- Des affiches dans les endroits stratégiques de l'établissement ;
- Un article dans le journal de l'établissement ;
- Le bulletin d'information pour communiquer à destination des parents ;
- Le dit Internet de l'établissement ;
- La communication des résultats aux élèves de l'établissement lors d'une réunion d'information durant ou en dehors des heures de cours.